

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

MENTOUL
enseigne EXPRESS
Route de l'Océan
56550 LOCOAL-MENDON

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON
 - une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON
 - une installation classée relevant du régime de la déclaration : OUI
- preuve de dépôt délivrée le 13/07/2017 à la société OPHNAT
pour l'exploitation d'une station service (rubrique 1435-2)*

Ancien exploitant : SARL ISAFA - OPHNAT

Date effective du changement d'exploitant : 01/11/2019

Reprise totale des activités par le nouvel exploitant : OUI

Déclarant : Monsieur le directeur MENTOUL

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 23/11/2019

Cette présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.